

Communiqué de presse



Chambéry, le 15 janvier 2014

DECES DE NOUVEAU-NES EN REANIMATION NEONATALE

L'hôpital a signalé un quatrième cas potentiel aux autorités judiciaires.

A la suite des décès de Chloé, Théo et Millie, intervenus dans l'unité de réanimation néonatale en décembre 2013, le Centre Hospitalier procède à l'examen des dossiers médicaux des enfants décédés par choc septique depuis le début de l'année 2013.

Un autre cas suspect a été identifié par les médecins, il est en cours d'investigation. Il s'agit du décès d'un petit matteo, survenu en mars 2013 et présentant le même tableau clinique que les trois enfants décédés en décembre. Dans son cas, le choc est également intervenu quelques heures après l'administration d'une poche de nutrition parentérale produite par le laboratoire Murette. Le centre hospitalier a communiqué cette information aux parents de l'enfant et au juge d'instruction, chargé de l'enquête.

Le centre hospitalier rappelle qu'il a cessé toute collaboration avec le laboratoire Murette depuis le 16 décembre 2013 et qu'il utilise désormais des poches de nutrition industrielles, qui ont un statut de médicament disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM).



Contact : Suzanne Meyer- Tel : 04 79 96 59 98 – suzanne.meyer@ch-chambery.fr